

LE BUDGET COMMUNAL DE CHÂTEAU-D'ŒX

Budget 2022 équilibré et soutiens bienvenus

À la dernière séance de l'année, le Conseil communal de Château-d'Œx a adopté un budget équilibré. Il a réservé un même sort à quatre autres préavis de la Municipalité sur la modification des heures d'ouverture (cafés/hôtels/restaurants/salons de jeux (jeux de société), la réalisation d'infrastructures pour le projet « Seniors et Paysages », le soutien au Festival des Ballons pour des médailles et une amélioration des outils relatifs à la cybersécurité de la Commune. La séance présidée par Pascal Berruex, s'est terminée à 11 h 15, bien à l'heure de mettre à tout le monde de partager le bon repas de fin d'année.

Les conseillères et conseillers communaux de la Municipalité au grand complet se sont réunis pour le dernier Conseil de l'année à 8 h 30, avec un débat en matière solide, le budget 2022.

Prudence et équilibre

Le projet de budget proposé par la Municipalité prévoit un solde positif de Fr. 10'713.- au total des charges de Fr. 25'515'798.- L'exécutif communal, ce solde positif de manière garantie « une bonne situation à court, moyen et long terme ». Il faut aussi que des efforts et des renoncements ont été faits par les différents dicastères/départements dans un souci de bonne gestion des finances publiques et de libération de moyens pour les investissements.

La Commission « Gestion-Finances » du Conseil communal a étudié avec attention le projet proposé. Selon son rapporteur, Michel Berruex, les membres de la COGEFI ont obtenu des réponses à toutes les questions posées aux membres de la Municipalité et au Boursier communal qui ont participé aux séances.

La COGEFI s'est plus particulièrement intéressée à un point essentiel : la marge brute de financement. C'est, selon le rapporteur, le point qui « nous permet d'avoir un avis pertinent sur les moyens disponibles pour procéder à des investissements ». Estimée actuellement à Fr. 484.-, elle est considérée « comme faible puisque inférieure à la marge brute des dix dernières années ». La Commission a donc dès lors l'Exécutif à « être attentif à trouver des moyens pour augmenter les recettes, ce qui aura un impact sur le budget à investir ». À ce sujet, on précisera les points principaux des investissements prévus pour l'année 2022 concernent la traversée des Alpes, la mise aux normes de la piscine et la mise en place d'une structure d'accueil préscolaire. Les investissements prévus au budget ne le sont qu'à titre indicatif et les discussions seront soumises au Législatif sur la base de l'avancée des projets et de la disponibilité du financement.

La Commission détaillée des rubriques budgétaires au Législatif ne donne lieu à aucune discussion. La COGEFI recommande donc au Conseil d'adopter le budget 2022 tel que présenté qui est fait à l'unanimité.

En ce qui concerne de relever que dans la situation actuelle de cette période, les aspects financiers liés au COVID-19 seront traités séparément.

Cafés, restaurant, bars: la Commune aménagée

Consciente que la situation sanitaire a conduit à une réduction de l'activité de nombreux établissements publics, « la Commune ne peut raisonnablement pas intervenir par le biais financier » mais peut assouplir certaines conditions relevant de sa compétence. Elle propose donc au Conseil communal de fixer la possibilité d'ouverture :

- a) de 6h à 24h pour les cafés, restaurants, établissements d'agrotourisme, buvettes, tea-rooms et bars à café;
- b) de 14h à 2h pour les discothèques et salons de jeux.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité par le Législatif.

Seniors & Paysages: la Commune encourage

Sélectionné et financé par l'Office fédéral du développement territorial et la Fondation Leenaards, le projet « Seniors et Paysages » a pris forme grâce à la participation active et dynamique des seniors – « c'est dès 55 ans, précise le municipal Eric Fatio » et au soutien de Pro Senectute. Les premières rencontres ont permis aux participant-e-s de sélectionner quatre thématiques :

- a) L'amélioration des sentiers pédestres et cyclables
- b) La vie du village
- c) Les sentiers thématiques
- d) La communication.

Les personnes chargées de définir les besoins du premier élément ont effectué une dizaine de parcours « diagnostiques » et dressé un inventaire de besoins de ces sentiers. Ils ont mis en évidence des améliorations touchant les accès et leur sécurisation, les revêtements, les bancs adaptés et deux toilettes sèches. Pour réaliser ces divers travaux et aménagements, la Municipalité propose un financement de Fr. 90'000.-. La Commission du Législatif, selon son rapporteur Sylvain Clot, approuve ce projet « important pour toute la région et non seulement pour les seniors d'ici et d'ailleurs ; les personnes à mobilité réduite pourront aussi bénéficier de différentes infrastructures mises en place. ». Le Conseil communal suit ce préavis positif et approuve la demande de crédit.

Festival des Ballons: la Commune s'engage

Le Festival international de Ballons est l'une des manifestations incontournables du Pays-d'Enhaut ; il offre à Château-d'Œx une visibilité internationale et son impact sur la région est économiquement et touristiquement exceptionnel.

L'organisation et le bon déroulement de l'édition 2022 est soumise à des conditions contraignantes au vu de la situation sanitaire. Il s'agit notamment de sécuriser sanitaire et de contrôler un espace – une bulle sanitaire – de plus de 800 mètres de clôture. Pour mettre en place cette sécurité, le comité d'organisation s'est attaché la collaboration d'un expert extérieur. Il s'agira aussi d'organiser le contrôle de cinq entrées/sorties, sans oublier le contrôle journalier des organisateurs, bénévoles, équipages, pilotes, passagers et spectateurs.

Au nom de la commission spéciale qui a

Urban Jib Session et Winter Welcome Party

Venez nous retrouver le samedi 18 décembre 2021 pour les incontournables Urban Jib Session et Winter Welcome Party.

Dès 17h, dans les rues du village de Château-d'Œx: Démonstration de Ski et Snowboard freestyle, étape du Tour Freestyle Romand, bar, boissons chaudes et petite restauration. OUVERT A TOUS!

Dès 21h, à la Grande salle de Château-d'Œx: La Winter Welcome Party est de retour, venez faire la fête avec nous pour célébrer le début de l'hiver. Un bus Pyjama vous ramènera en toute sécurité tout au long de la nuit.

Conformément aux nouvelles réglementations fédérales, l'accès à la Winter Welcome Party est limitée aux personnes guéries ou vaccinées (2G). L'Urban Jib Session se déroulera quant à elle en extérieur et ne requiert pas de pass sanitaire.

Le Highland Freestyle Club se réjouit de vous retrouver nombreux lors de ces deux événements!

à la grande satisfaction du Président de la Fondation et de la Directrice du FIB 2022, tous deux présents dans la tribune du public.

Cybersécurité: la Commune réaménage

Le thème de la cybersécurité n'est pas nouveau mais a refait son apparition dans l'actualité suite aux piratages de systèmes informatiques dans les communes de Rolle et Montreux. Dès lors, la Municipalité a décidé de revoir l'ensemble de la cyberadministration de la Commune, en fonction des normes adaptées aux besoins d'aujourd'hui et de la cybersécurité. Le préavis indique les mesures appropriées correspondant à un montant de Fr. 99'000.-.

La Commission spéciale du Conseil a été satisfaite des précisions reçues des municipaux Maximilien Stauber et François Jaquillard et son rapporteur Alexandre Mollien recommande au Législatif d'approuver ce préavis, recommandation que le Conseil suit à l'unanimité.

Au chapitre des interventions individuelles, on retiendra que:

- les deux postes mis au concours au service de l'urbanisme, travaux et constructions sont complémentaires et demandent des compétences et domaines d'interventions différents;
- les ambulances du centre de secours et d'urgences du Chablais et des Alpes vaudoises vont prochainement être localisées près de la gare de Château-d'Œx;
- le propriétaire du parking près de la piste de ski de La Lécherette n'entend plus mettre son terrain à disposition gratuitement. Des discussions sont en cours et le syndic Eric Grandjean précise que la Commune procédera au déneigement;
- la pose de l'enrobé bitumineux sur les routes de la Torneresse et de l'Eau froide à l'Étivaz se feront le plus vite possible en fonction des conditions météorologiques.
- On mentionnera enfin (dans le cadre de la discussion sur le budget) une intervention de la conseillère Mary-Jo Rossier touchant la politique de la Municipalité dans le domaine de l'utilisation du bois local et de l'économie